

Le 25 janvier 2021, à 18h10,

Le conseil municipal de la ville de Caen, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en l'hémicycle de l'hôtel de la communauté urbaine, sous la présidence de Joël BRUNEAU.

Date de convocation : 18/01/21

Nombre de membres en exercice : 55

PRÉSENTS : Madame Annie ANNE, Madame Brigitte BARILLON, Monsieur Florian BARRÉ, Madame Alexandra BELDJOUDI, Madame Ginette BERNIÈRE, Madame Anne-Laure BOILEAU, Madame Nathalie BOURHIS, Monsieur Joël BRUNEAU, Madame Julie CALBERG-ELLEN, Madame Cécile COTTENCEAU, Monsieur Bruno COUTANCEAU, Madame Virginie CRONIER, Madame Emmanuelle DORMOY, Monsieur Nicolas ESCACH, Madame Amandine FRANÇOIS-GOGUILLON, Monsieur Dominique GOUTTE, Monsieur Aurélien GUIDI, Madame Béatrice GUIGUES, Madame Béatrice HOVNANIAN, Monsieur Gérard HURELLE, Monsieur Nicolas JOYAU, Monsieur Patrick JEANNENEZ, Monsieur Francis JOLY, Monsieur Théophile KANZA MIA DIYEKA, Monsieur Rudy L'ORPHELIN, Madame Lynda LAHALLE, Monsieur Xavier LE COUTOUR, Monsieur Michel LE LAN, Madame Agnès MARRETEUX, Madame Jacqueline MARTIN, Monsieur Gabin MAUGARD, Madame Laurence MAUNOURY, Monsieur Marc MILLET, Monsieur Christian NELLE, Monsieur Patrick NICOLLE, Monsieur Aristide OLIVIER, Madame Céline PAIN, Monsieur Pascal PIMONT, Madame Catherine PRADAL-CHAZARENCO, Monsieur Emmanuel RENARD, Madame Sophie SIMONNET, Madame Corinne VILLECHALANE, Monsieur Ludwig WILLAUME.

EXCUSÉ(S) AYANT DONNÉ POUVOIR : Madame Virginie AVICE à Madame Julie CALBERG-ELLEN, Monsieur Gilles DÉTERVILLE à Madame Annie ANNE, Monsieur Richard LECAPLAIN à Madame Brigitte BARILLON, Madame Sonia DE LA PROVÔTÉ à Madame Sophie SIMONNET, Monsieur Dominique DUVAL à Monsieur Aristide OLIVIER, Madame Stéphanie GUILLOU à Madame Nathalie BOURHIS, Madame Emilie ROCHEFORT à Monsieur Gérard HURELLE, Monsieur Rudy NIEWIADOMSKI à Monsieur Ludwig WILLAUME.

EXCUSÉ(S) : Monsieur Lilian BELLET, Madame Véronique DEBELLE, Madame Isabelle GILBERT, Monsieur Morgan TAILLEBOSQ.

Le conseil municipal nomme Monsieur Aristide OLIVIER secrétaire de séance.

N° C-2021-01-25/53 - Appel à initiatives Caen Nordic

Présentation du projet Caen Nordic

Caen entretient des liens étroits avec les pays nordiques et baltes depuis de nombreuses années. La présence nordique a débuté avec les Vikings au X^{ème} siècle. Cette présence a entraîné la diffusion de la toponymie nordique, des noms de famille viking, ainsi que des vestiges archéologiques. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la Suède et la Finlande ont participé activement à la reconstruction en offrant des maisons en kit, des crèches et des appuis pour la gestion d'infrastructures sur le territoire de Caen.

Le monde de l'éducation est aussi imprégné de cette identité nordique. L'existence d'un département des études nordiques permet à l'Université Caen Normandie d'être la seule université française à

Conseil municipal - séance du lundi 25 janvier 2021

proposer l'enseignement de cinq langues nordiques.

Les noms et communications visuelles des trois clubs sportifs (logo du Stade Malherbe de Caen, Les Drakkars et Les Vikings) nous rappellent que ces liens sont profondément ancrés dans un inconscient collectif à Caen.

Mais c'est bien la culture qui représente le ciment des relations entre Caen et les mondes nordiques. Créé en 1992, le festival Les Boréales est la plus importante manifestation consacrée à la culture nordique en Europe. Cet événement nous fait voyager à travers différents territoires en mettant à l'honneur les pays nordiques et les pays baltes. Organisé depuis 2018 par Normandie Livre & Lecture, le festival est aujourd'hui une plateforme ouverte sur la création artistique des pays nordiques et assume son caractère pluridisciplinaire et participatif grâce à une programmation riche et variée. Depuis près de 30 ans, Les Boréales permettent de consolider ces liens tissés avec les pays nordiques depuis des siècles.

Fort de cette légitimité historique et culturelle, la ville de Caen lancera en avril 2021 le projet Caen Nordic avec l'ambition de se positionner comme le centre politique, économique et culture des relations entre les pays nordiques et baltes (Danemark, Islande, Norvège, Suède, Finlande, Estonie, Lettonie et Lituanie) et la France. Ce projet devra permettre de renforcer et développer nos liens avec les pays nordiques et baltes et de fédérer et valoriser l'ensemble des initiatives nordiques sur le territoire de Caen.

Cette ambition s'inscrit dans le cadre de l'action internationale de la collectivité qui est devenu un domaine d'action institutionnalisé et une compétence propre des collectivités depuis la loi Thiollière du 2 février 2007. Ce projet Caen Nordic démontre la volonté politique d'un engagement international pour des retombées concrètes sur le territoire de Caen.

Présentation de l'appel à initiatives

De nombreux acteurs caennais sont déjà impliqués dans des projets et initiatives en lien avec le monde nordique. En s'appuyant sur ce réseau dynamique (en particulier sur le festival Les Boréales), il est proposé au conseil municipal un dispositif de labellisation et, le cas échéant, de financement des projets qui naissent et/ou se développent en lien avec le monde nordique. Ce dispositif est détaillé dans le document « **Appel à initiatives Caen Nordic** » en annexe de cette délibération (types d'actions, publics cibles, acteurs éligibles, modalités du cofinancement, conditions administratives, etc.).

Les projets labellisés seront mis en valeur dans le cadre du projet Caen Nordic, grâce notamment à la publication d'un agenda « Caen Nordic ».

VU la loi Thiollière du 2 février 2007,

VU l'article L.1115-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT la légitimité nordique historique et culturelle de la ville de Caen et particulièrement la reconnaissance européenne du festival Les Boréales,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la ville de Caen de renforcer et développer les liens avec les pays nordiques et baltes et de fédérer et valoriser l'ensemble des initiatives nordiques sur le territoire de Caen,

VU l'avis de la commission "Développement, attractivité du territoire, coopération internationale, prospective et urbanisme" du 12 janvier 2021,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré :

Conseil municipal - séance du lundi 25 janvier 2021

APPROUVE le lancement de l'appel à initiatives Caen Nordic en avril 2021.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux ; le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr,

AUTORISE le maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Vote : Unanimité

Transmis à la préfecture le
Affiché le **29 JAN. 2021**
Identifiant de l'acte

Exécutoire le **- 4 FEV. 2021**

- 4 FEV. 2021

Le Maire,

Joël BRUNEAU

